



REPRÉSENTATION EN FRANCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Retrouvez l'actualité de la Commission européenne en France sur : www.twitter.fr/UEFrance & www.facebook.fr/UEenFrance

Communiqué de presse - Commission européenne

Un nombre sans précédent de sites européens de baignade répondent à la norme de qualité «excellente»

Bruxelles, le 23 mai 2017

Selon le rapport annuel sur les eaux de baignade publié aujourd'hui, plus de 85 % des sites de baignade contrôlés dans toute l'Europe en 2016 répondaient à la norme de qualité la plus stricte (qualité «excellente»), ce qui signifie qu'ils étaient, pour la plupart, exempts de polluants nocifs pour la santé humaine et pour l'environnement. Plus de 96 % des sites de baignade remplissaient les conditions de qualité minimales établies par la réglementation de l'Union européenne.

Le rapport de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) et de la Commission européenne confirme une tendance positive au cours de ces 40 années marquée par une qualité des eaux de baignade qui n'a cessé de s'améliorer dans toute l'Europe. L'évaluation a compilé les analyses d'échantillons d'eau prélevés sur plus de 21 000 sites de baignade, côtiers ou intérieurs, et donne une bonne indication des sites où l'on peut s'attendre à trouver la meilleure qualité cet été. Les échantillons d'eaux de baignade sont analysés pour détecter une éventuelle contamination par une pollution d'origine fécale due aux eaux usées ou à l'élevage de bétail.

Comme lors des années précédentes, la grande majorité des zones de baignade en Europe peuvent se targuer d'offrir des eaux de bonne qualité. En 2016, 96,3 % des sites remplissaient les conditions minimales de qualité établies par la directive de l'Union sur les eaux de baignade (qualité «suffisante»), soit une légère hausse par rapport à 2015 (96,1 %). Plus de 85 % (85,5 %) des sites de baignade répondaient à la norme de qualité la plus stricte de la directive (qualité «excellente»), contre 84,4 % en 2015.

Karmenu **Vella**, commissaire européen chargé de l'environnement, des affaires maritimes et de la pêche, a déclaré à ce sujet: *«L'excellente qualité des sites de baignade européens n'est pas le fruit du hasard. C'est le résultat d'un travail acharné effectué par des professionnels consciencieux. Cela montre l'importance de soutenir les politiques de l'Union qui promeuvent la création d'emplois verts. Cette année, la Semaine verte européenne célébrera, du 29 mai au 2 juin, cet investissement. Les techniciens hydrauliques, les spécialistes de la protection contre les inondations, les chimistes de l'environnement, les responsables de la gestion des eaux usées jouent tous un rôle essentiel dans le maintien d'une qualité élevée des eaux de baignade».*

Hans Bruyninckx, directeur exécutif de l'AEE, a pour sa part précisé: *«Il est encourageant de voir que de plus en plus de sites de baignade à travers l'Europe répondent aux plus hautes normes de qualité. Les Européens peuvent ainsi choisir en connaissance de cause les sites de baignade où ils souhaitent se rendre cet été. Cela montre également l'efficacité de nos politiques environnementales et les avantages concrets pour la protection de la santé humaine et notre quotidien tirés des collectes et analyses de données bien réalisées.»*

Le rapport couvre les sites de baignade dans l'ensemble de l'Union européenne, en Albanie et en Suisse. Les eaux de baignade européennes sont beaucoup plus propres qu'il y a quarante ans; à l'époque, de grandes quantités d'eaux usées municipales et industrielles non traitées ou partiellement traitées s'y déversaient librement.

Parallèlement à ce [rapport](#), l'AEE a également publié une [carte interactive](#) mise à jour qui indique le niveau de qualité des eaux pour chaque site de baignade. Les [rapports actualisés par pays](#) et les informations relatives à la [directive](#) peuvent être obtenus sur les pages web de l'AEE et de la Commission européenne consacrées aux eaux de baignade.

Autres conclusions importantes

- Tous les sites de baignade déclarés en Autriche, en Croatie, à Chypre, en Estonie, en Grèce, en Lituanie, au Luxembourg, en Lettonie, à Malte, en Roumanie et en Slovénie ont atteint une qualité au moins «suffisante» en 2016.
- Dans cinq pays, 95 % ou plus des eaux de baignade étaient classées de qualité «excellente»: Luxembourg (totalité des 11 sites de baignade déclarés), Chypre (99 % de l'ensemble des sites), Malte (99 %), Grèce (97 %) et Autriche (95 %).
- En 2016, dans 1,5 % (1,4 % pour les pays de l'UE) des sites, les eaux de baignade étaient classées comme étant de qualité «insuffisante». Entre la saison balnéaire 2015 et 2016, le nombre absolu d'eaux de baignade classées comme étant de qualité «insuffisante» a chuté de 383 à 318 (de 349 à 302 pour les pays de l'UE).
- Le plus grand nombre de sites de baignade où la qualité des eaux a été jugée «insuffisante» se trouvaient en Italie (100 sites de baignade, soit 1,8 %), en France (82 sites, soit 2,4 %) et en Espagne (39 sites, soit 1,8 %).

Contexte

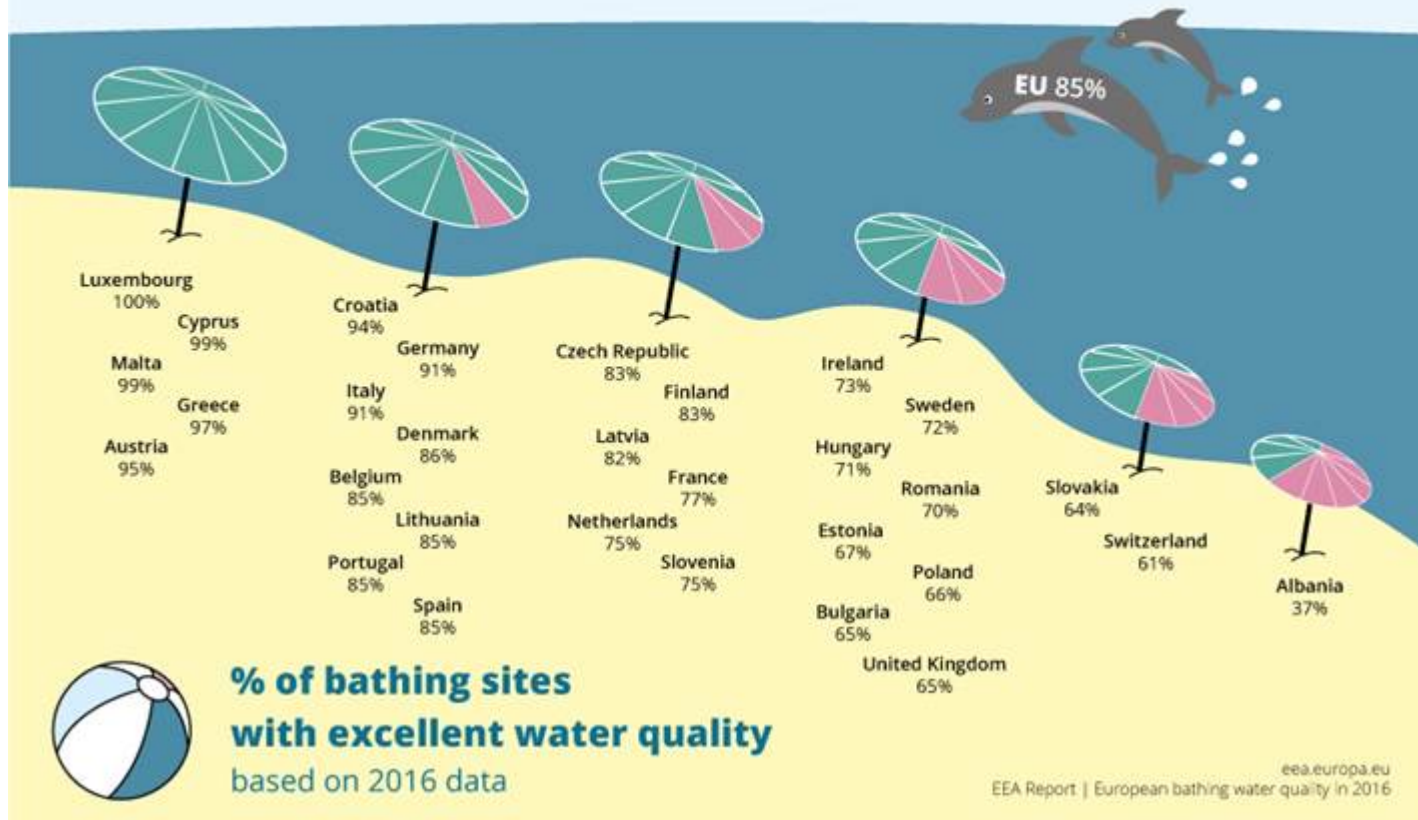
La contamination fécale de l'eau continue de poser un risque pour la santé humaine, en particulier si elle est constatée sur des sites de baignade. La fréquentation de plages ou de lacs contaminés peut être à l'origine de maladies. Les sources principales de pollution sont les eaux

usées et les eaux de drainage des exploitations et terres agricoles. Cette pollution augmente en cas de fortes pluies et d'inondations dues au débordement des égouts et au déversement des eaux de drainage polluées dans les cours d'eau et les mers. Tous les États membres de l'Union, ainsi que l'Albanie et la Suisse, contrôlent leurs zones de baignade conformément aux dispositions de la directive révisée de l'Union sur les eaux de baignade. Selon les niveaux de bactéries fécales relevés, la législation précise si la qualité des eaux de baignade peut être classée comme étant «excellente», «bonne», «suffisante» ou «insuffisante». En cas de qualité «insuffisante», les États membres doivent prendre certaines mesures, comme interdire la baignade ou afficher un avis la déconseillant, informer le public et prendre les mesures correctives appropriées.

Pour de plus amples informations sur la Semaine verte 2017, veuillez consulter l'adresse suivante: www.eugreenweek.eu

Bathing water quality in Europe

Bathing water quality in Europe continues to improve. In 2016, more than 85% of Europe's coastal and inland bathing water sites met the most stringent 'excellent' water quality standards, while more than 96% of the sites met the minimum requirements set out under the EU rules.



[IP/17/1438](#)

[Personnes de contact pour la presse:](#)

- [Enrico BRIVIO \(+32 2 295 61 72\)](#)
- [Iris PETSA \(+32 2 299 33 21\)](#)

[Renseignements au public: Europe Direct par téléphone au 00 800 67 89 10 11 ou courriel](#)